

**Durée**

35 heures

**Lieu**

Intra/Inter

**Groupe**

De 4 à 12 personnes

**Tarif**

Sur devis

**■ Prérequis**

Aucun

**■ Public concerné**

Toute personne sans qualification particulière et justifiant d'une aptitude physique au port de charge qui souhaite exercer le métier de brancardier auprès d'un établissement de soins.

**■ Objectifs de la formation**

La formation de brancardier permet d'apprendre à transporter, accompagner et assurer la manutention des patients au sein d'un établissement de soins.

**■ Compétences visées**

Transporter, relever, brancarder des patients en toute sécurité pour le soignant et pour le patient

Accueillir et installer un patient (confort et sécurité)

Surveiller l'état de santé des personnes accueillies dans son domaine d'intervention.

Nettoyer et entretenir le matériel de relevage et de brancardage.

Pratiquer des gestes d'urgence, le cas échéant.

**■ Méthodes pédagogiques**

Etude de cas

Démonstrations pratiques

Exercice de simulation

Approche par compétence

**■ Moyens pédagogiques**

- Ordinateur, vidéoprojecteur
- Mannequins adulte, enfant, nourrisson
- Défibrillateur Automatisé Externe de formation
- Matériels pour simulations d'outils et de blessures.
- Lits médicalisés, lève malade, chaise roulante

**■ Organisation de la formation / programme**

Formation de 35 heures en présentiel.

Principes généraux de la communication et de la relation d'aide

Droits des usagers du système de santé

Hygiène et asepsie

Anatomie et physiologie

Manutention de personnes et principes d'ergonomie d'efforts

Techniques de relevage et brancardage

AFGSU de niveau 1 – Gestes et Soins d'Urgence.

**■ Modalités d'évaluation**

Être présent sur la session complète et valider une mise en situation simulée.

**■ Sanction**

Attestation de formation

**■ Modalités d'accès et délais d'attente**

- Inscription en ligne jusqu'à 24 h avant la session en ligne en fonction des places disponibles (information sur notre site internet de la disponibilité)
- 3 mois avant nos dates de session pour une prise en charge Pôle Emploi.

**■ Maintien et actualisation des compétences**

7h obligatoires tous les 4 ans pour la partie gestes d'urgence.

**■ Formation accessible aux personnes handicapées**

Oui. Contacter le référent Handicap un mois avant la session pour préparer d'éventuelles adaptations.

**■ Qualification des formateurs**

- Formateurs aux Premiers Secours (ou équivalent) à jour d'obligation de formation continue.
- Formateurs certifiés PRAP 2S, ou GP
- Enseignants AFGSU

**■ Contact de la formation**

Secrétariat 04.91.03.70.61 – [ams@croixblanche.info](mailto:ams@croixblanche.info)

**Nous contacter**

AMS CROIX BLANCHE  
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille  
04 91 03 70 61 [www.croixblanche.info](http://www.croixblanche.info)